L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

Bureaux, No 73, rue de Chartres,

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI, 9 OCTOBRE.

LE SPIRITISME DÉVOILÉ.

Les frères DAVENPORT à Paris.

On lit dans l'*Opinion Nationale* du 13 septembre :

Avant-hier, à huit heures du soir, il y avait foule, mais foule énorme au boulevard du Temple, à la porte de cette salle coquette et mignonne dont M. Robin a fait le théâtre de ses magiques soirées. Des milliers de curieux n'ont pu être admis dans la salle, entièrement louée depuis deux jours.

Que se passait-il donc? Les mots suivants, écrits en grosses lettres sur l'affiche de M. Robin, avaient mis en mouvement tout le public curieux de Paris :

"*Pour cette fois seulement, M. Robin donnera la représentation de la* CHAMBRE MYSTÉRIEUSE, LES PORTES OUVERTES."

Nous allions donc toucher du doigt le fond du spiritisme, et la boîte aux phénomènes surnaturels allait nous livrer le secret de ses diableries fantastiques.

Le spiritisme est, en effet, l'entretien de tout Paris, depuis huit jours. Y a-t-il, oui ou non, évocation des esprits? Les frères Davenport disent OUI, M. Robin dit NON. Notre collaborateur, M. Edmond About, dans sa causerie de samedi dernier, a spirituellement exposé la question et fait le récit du débat engagé entre les mediums américains et l'inventeur de la bouteille inépuisable. Nous ne reviendrons pas sur cette amusante polémique.

M. Robin, qui connaît la magie blanche et la magie noire, et qui est passé maître dans l'art des enchantements, a regardé comme un devoir de montrer au grand jour le dessous des cartes.

—Ah! vous persistez, a dit M. Robin ; vous voulez, bon gré, mal gré, qu'on vous prenne pour des êtres extraordinaires, ayant un pied dans ce monde et un pied dans l'autre! Eh bien, moi aussi, j'irai jusqu'au bout, et je vais donner une représentation de la chambre mystérieuse, TOUTES PORTES OUVERTES! pour bien démontrer une fois pour toutes comment on se joue, en certains pays, de l'ignorance, de la faiblesse ou de la crédulité du public.

Est-ce ainsi que la foule est accourue avant-hier, de tous côtés, curieuse, impatiente, avide, de voir enfin comment s'accomplissent les mystères diaboliques. La salle était comble, le silence profond, l'attention extrêmement surexcitée.

Le rideau se lève et M. Robin s'avance, le sourire aux lèvres, sur le devant de la scène entièrement vide.

"Mesdames et messieurs, dit-il, je vais produire devant vous les phénomènes du spiritisme; il me faut des esprits. Y en a-t-il dans la salle?" Et aussitôt, au fond du théâtre, au parquet, au plafond, au dos des fauteuils, dans le piano, dans l'intérieur des loges, des *tocs, tocs, tocs* répétés successivement, répondent à l'appel qui leur est fait.

—Très bien! reprend M. Robin. Je vois que je serai admirablement servi, nous aurons une belle séance.

Cette joyeuse entrée en matière met la salle de bonne humeur, et l'on apporte immédiatement l'armoire, les instruments de musique, le violon, la guitare, le tambour de basque, la grosse caisse, la cloche, la corde et une poupée représentant le fameux tube en carton que les esprits, disent MM. Davenport, ont en aversion.

M. Robin présente son *medium*, qu'il fait solidement attacher sur son banc, par les pieds, par les genoux, par les épaules, et enfin par les mains liées derrière le dos. Ce ne sont plus sept ou huit bouts de corde de coton tressé et flasque, c'est une corde de chanvre ordinaire de quatorze mètres qui enlace le *medium*.

"Messieurs, dit M. Robin, nous allons donner deux séances, la première avec les portes fermées, la seconde avec les portes ouvertes."

Les portes sont fermées, et tout aussitôt l'on voit tomber sur la tête d'un spectateur la poupée en carton, maudite, on n'a jamais su pourquoi, par les purs esprits.

"Vous le voyez, messieurs, ils ne peuvent décidément pas la supporter."

Au même instant le charivari commence. La guitare soupire, le violon joue, le tambour de basque agite ses morceaux de cuivre, la grosse caisse fait tapage, la cloche tinte, les cloisons s'ébranlent, aux ouvertures pratiquées sur le devant apparaissent des doigts, puis une main, puis deux mains, puis une main gantée.

—Oh! s'écrie ironiquement M. Robin, une main de femme!

On ouvre subitement les deux portes de l'armoire, et le medium apparaît calme, impassible, toujours garrotté sur son banc. Quel est donc ce mystère? On le renferme encore, et cette fois la musique s'élève au diapason d'un ouragan. Des poids de vingt kilogrammes sont lancés par les ouvertures.

—Ah! voici certes un esprit fort! crie M. Robin au milieu du rire de toute la salle.

Les mains font des grimaces et des menaces au public. On jette un habit par une ouverture, un gilet par l'autre, et tout cela au milieu d'un brouhaha à faire peur aux sourds.

On ouvre de nouveau la porte et le *medium* est toujours attaché, et plus impassible que jamais, mais cette fois sans habit et sans gilet. On referme, et à l'instant même un coup de pistolet se fait entendre. La porte s'ouvre, et cette fois le *medium* est debout, délié et libre. Il s'avance vers le public, en tenant à la main les quatorze mètres de corde qui le serraient sur son banc.

—Nous allons maintenant, dit M. Robin, recommencer les mêmes exercices, mais en laissant les portes ouvertes.

L'attention redouble. Tout est remis en place. Le medium se présente et on lui apporte la corde.

—Je serais heureux, dit M. Robin, d'inviter un spectateur à venir attacher *mon medium*, mais il pourrait se trouver parmi vous un officier ayant fait la guerre des Indes ou ayant appris des jongleurs indiens à composer des noeuds inextricables, et je ne veux pas m'exposer à une mésaventure.

Un rire homérique accueille ce début spirituel. Le *medium* s'attache donc tout seul, absolument de la même manière que la première fois, et en trois minutes! On le remet en place, et à peine est-il dans l'armoire que d'un rapide coup de poing il envoie sur les têtes des spectateurs la malencontreuse poupée.

En un clin d'œil, l'autre bras est également libre, et pendant que d'une main il achève de se débarrasser de la corde, de l'autre il secoue sans s'arrêter tous les instruments qu'il a à sa portée. On assiste à la répétition du concert barbare déjà entendu. L'homme-orchestre se démène dans l'armoire comme un vrai démon. Les instruments s'agitent, les mains apparaissent, l'habit se met et s'enlève avec l'instantanéité de l'éclair.

Voilà donc tout le mystère! On rêve esprit et l'on retrouve tout bonnement Tolmaque!

M. Robin, qui a rendu d'éminents services en vulgarisant les conquêtes scientifiques de notre temps, vient d'accomplir une œuvre méritoire en arrachant ouvertement le masque derrière lequel on cachait les ténébreuses opérations du spiritisme.

Quoi! après les pythonisses de l'antiquité, après l'antre des Trophonius, après les mille sorcelleries du moyen âge, ainsi que le disait si bien Edmond About, nous verrions encore reparaître les mêmes jongleries sous le voile du spiritisme! En vérité, ce serait trop injurieux pour la raison humaine!

Hier soir, mardi, les mêmes curieux qui avaient applaudi la veille les merveilles d'adresse et de dextérité dont M. Robin les avait fait les témoins, se pressaient, tout aussi nombreux, dans l'enceinte de la salle Herz, où les frères Davenport devaient donner leur première séance publique. Malgré l'exagération du prix des places, la foule était compacte. On étouffait de chaleur, et peu s'en est fallu que le public suffoqué ne brisât les fenêtres pour se donner un peu d'air.

L'impatience allait prendre les spectateurs lorsqu'une personne en cravate blanche, habit bleu à boutons d'or et gants irréprochables, s'est présentée sur l'estrade comme interprète des frères Davenport.

Dans une allocution empreinte d'un mysticisme assez vague, il a expliqué comment les médiums américains, dans les manifestations qui n'étaient avoir lieu, n'étaient que des êtres passifs, inconscients de la force occulte qui les faisait agir. L'orateur officieux a cherché à écarter à l'avance qui faisait de ses clients des êtres surnaturels, ayant à leurs ordres des esprits qu'ils évoquaient à leurs heures. Cette précaution oratoire était assez inutile devant le public qui se pressait dans la salle.

La police, devant laquelle—prétend-on—le spiritisme n'est pas en odeur d'orthodoxie, avait tenu à ce que les médiums fissent prévenir le public que les esprits n'étaient nullement évoqués par eux. Elle avait consenti cependant à accorder le bénéfice des manifestations inconscientes. L'attention des spectateurs était aux aguets, et chacun scrutait de l'œil la fameuse armoire dans laquelle on vit bientôt entrer les frères Davenport.

Un spectateur se présente pour lier un des frères sur son banc et l'enlace dans des nœuds qu'il croit inextricables. Quelques minutes après, les deux opérateurs se montrent libres de leurs liens ; mais le défiant faiseur de nœuds demande à voir les cordes et ne reconnaît plus celles qu'il avait liées. Un soupçon se manifeste dans l'assemblée, et des sourires d'incrédulité accueillent cette révélation, comme ils ont accueilli la manifestation du cornet à bouquin qui épouvante tant les esprits et qu'on avait reconnu obéissant à quelque ressort caché derrière la porte de l'armoire.

On passe à une seconde expérience. Les frères Davenport, cette fois-ci, se sont liés tout seuls. On les voit les jambes fléchies et les mains attachées derrière le dos. Le bâton qui maintient les genoux, chacun viennent aboutir les cordes [illegible] et de l'autre côté des jambes, semblent empêcher le fémur de manière à ne pouvoir bouger aucun effort.

Le spectateur défiant qui n'avait pu retrouver les cordes auxquelles il avait fait des nœuds de [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] La [illegible] reconnue, le public prend l'[illegible] d'assaut, entoure l'armoire, entre dedans.

[illegible]

MOBILE.

LIGNE DE LA NOUVELLE ORLEANS ET DE MOBILE.

Bateau à basse pression.

Pour Mobile, partant mercredi 11 Oct.

à l'arrivée du convoi de 4½ heures du soir, du chemin de fer Pontchartrain—Le beau bateau FRANCES neuf, en fer et à basse pression, commandant F. Forbes, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à I. C. HARRIS, No 122, rue Gravier.

On ne recevra pas de fret après 2 heures 1½.

DÉPART, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, pour MOBILE.—Le bateau à vapeur MAGNOLIA, capt. Eversidge, commis Graham, fera des voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et Mobile et s'arrêtera aux villes des bords du Golfe. Il partira de la Nouvelle-Orléans, jusqu'à nouvel ordre, à l'arrivée du convoi de 5 heures du soir, de l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain. Aucun bateau de la ligne n'égale le "Magnolia" sous le rapport de la vitesse, de la sûreté et des aménagements. "Magnolia" se relie, à Mobile, à deux bateaux de 1re classe sur la rivière Alabama, partant pour Selma, Montgomery et tous les débarcadères intermédiaires. On donne des connaissements pour tout le voyage. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à JNO. A. STEVENSON, agent

20sept Front Levée, No 7.

AVIS.

Ni le capitaine, ni les consignataires du navire français Bons Fils, de Bordeaux, ne sont responsables des dettes contractées par l'équipage.

Nlle-Orléans, le 1er Octobre 1865.
A. ROCHEREAU & Co
1eroct—3 16 & 18 rue St. Louis.

EN déchargement du navire français Bons Fils, de Bordeaux et à vendre par

A. ROCHEREAU & CO,
16 et 18, rue St Louis—

120 barriques vin rouge,	St Loubes,		
60	do	do	Libourne,
40	do	do	Bourg,
40	do	do	Montferrand,
40	do	do	do

25 barriques vin blanc,
10 caisses champignons,
20 huitièmes eau de vie Taillasson,
300 paniers champagne King & Co.
1er oct—3

AVIS DE SOCIÉTÉ.

LES soussignés se sont associés, comme importateurs, droguistes et marchands de médicaments patentés, au No 21 de la rue de Chartres et No 19 de l'Exchange Place, entre les rues Douane et Canal, sous la raison

J. S. MAUNSELL & Co.

Ils reçoivent, en ce moment, de l'Europe, en voie directe et de première main, un grand assortiment complet de drogues, produits chimiques, de tous les articles appartenant à ce genre de commerce. Ils reçoivent également tous les VÉRITABLES MÉDICAMENTS PATENTÉS, LES PARFUMERIES, LES ARTICLES DE TOILETTE, LES VINS ET LES LIQUEURS, &c, que nous garantissons VÉRITABLES.

Leurs facilités sont telles qu'ils sont à même d'offrir aux marchands en gros des avantages qui les engageront à envoyer leurs ordres à la maison au lieu d'aller chez des fabricants, et ils réaliseront ainsi une économie d'argent et de temps.

Ils se sont assuré l'aide de Mr. A. T. Yenni, si favorablement connu, depuis nombre d'années dans la maison J Wright & Co.

Ils sollicitent les ordres des marchands qu'ils sont convaincus de pouvoir toujours satisfaire.

JOHN S. MAUNSELL,
WILLIAM BOGEL.

Références :

MM. Chas Briggs	C T Boddecke
Thos S.oo	Mommy, Loflog & Co
Am Fortier	Ball Black & Co
A Chiapella	John S Martson & Co
L E Forstall	J & J Tardos
J Norman Jackson	Pike, Lapeyre & Bro
A D Grieff	Bower, Garner & Harrison

2oct

MAGASIN DE
CHAPEAUX DE MODE, D'Evans
Rue du Camp, No. 62, à une porte des Bureaux du Picayune.

Vente en Gros et en Détail.

LE stock de marchandises est des plus complets et est fait de ce qu'il y a de mieux et dans le dernier genre. Le propriétaire ayant une expérience de plus de vingt ans dans cette ville, il croit pouvoir fournir à sa clientèle et au public des articles qui satisferont tous les goûts, seront d'excellente qualité, et qu'il vendra à bas prix. Les acheteurs sont priés de venir examiner eux-mêmes. 6oct—1m

A. J. FRANCISCO .... G. F. WIGGIN
FRANCISCO & WIGGIN,
CHAPELIERS A LA MODE,
30........*RUE DU CAMP*.........30
ENTRE GRAVIER ET COMMUNE.

Succursale de la maison existant à Nashville et à Memphis depuis 20 ans. Nous pouvons rivaliser avec quelque chapellerie que ce soit dans le Sud pour la qualité et la finesse. 7oct—1m

VIN ROUGE

En débarquement du navire LES BONS FILS, de Bordeaux—

40 barriques vin rouge F. F.
40 do do CASTILLON,
64 do do ST COLOMBE,
à vendre par
E. BORDELOIS,
4oct—8 No 41, rue Vieille-Levée.

VINS, EAU-DE-VIE,

Liqueurs, Comestibles, etc.

S. QUEYROUZE a l'honneur de faire savoir à ses amis et au public en général qu'il a transféré son magasin du No 7 rue St Louis, au No 17 de la même rue.

Léon Queyrouze profite de cette occasion pour faire savoir à ses amis et connaissances qu'il est de retour en cette ville depuis quelques jours et qu'il tient son bureau dans le local ci-dessus mentionné. 2sept—1m

VINS DE BERGASSE.

Cent barriques en magasin et sous les chais de la Douane à vendre par

BLANCHIN & GIRAUD,
3oct—7 63 Vieille Levée.

A VENDRE

CENT arpents de PLANTS DE CANNES sur la BATTLE GROUND PLANTATION, à cinq milles au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans la paroisse de St Bernard. S'adresser à

BOWER, GARNER & HARRISON,
1er oct— 56 rue Carondelet.

C. E. GIRARDEY, NICHS J. HOEY,
C. E. GIRARDEY & CO.,
(ci-devant de la maison J. A. Beard & Co)
Encanteurs de propriétés foncières,
EXCHANGE PLACE, Nos 17 et 19,
Entre les rues Canal et Douane, à la Bourse des Marchands.

Se chargent de l'achat, de la vente et du louage de propriétés foncières, comme par le passé, négocient les hypothèques et font toute espèce de ventes au Bureau.
Ils sollicitent respectueusement l'appui du public.
1er oct—1m.

Graines de coton.

3300 sacs graines de coton, à vendre par
H. T. LONSDALE,
7oct—3f rue Gravier No 134

Vins, vermouth, &c, au draw-back.

40 barriques VIN ROUGE,
100 caisses VERMOUTH "Combe'e" de J. Bory,
1⁄8 EAU DE VIE "Alex Seignette" Rochelle,
10/4 do do do do
10/4 do COGNAC "Hy Sutton 1785",
En douane et à vendre par
OSCAR BERCIER & CO.,
7oct—6 Nos 43 et 44, rue Vieille Levée.

GUSTAVE A. BREAUX,
AVOCAT,

A repris l'exercice de sa profession et se trouve au bureau de ROBERT MOTT, No 30, rue du Camp.
11aout—3m

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT,
46.......Passage de la Bourse......46
28 juin—

J. GALINIER,
143........Rue Royale..........143
entre St-Pierre et Toulouse,
AU 1ER ETAGE.

Grand assortiment de marchandises POUR LES MODISTES.

FLEURS FRANÇAISES—CHAPEAUX NOUVEAUX
RUBANS—PLUMES—VELOURS—SOIERIES—
PELUCHES—BLONDES—TULLES—CREPES—
PERLES—FORMES, etc—Ainsi qu'une grande variété d'ARTICLES FANTAISIE pour chapeaux et coiffures.

Nouvelles réceptions d'articles par tous les steamers arrivant de New York. 21sep—1m

Entrepot de Tapis,
No. 19....Rue de Chartres.....No. 19

NOUS avons en magasin un grand assortiment de tapis tels que—
MEDAILLONS, velours, tapisserie;
WILTON, 3 plis et Ingrain;
VENITIENS et autres tapis;
NATTES blanches, rouges, à carreaux, &c;
TOILE CIREE de différentes largeurs et qualités. Couvertures de table et de piano, paillassons, nattes, sonnettes d'escaliers, abat-jour, corniches et bandes que nous offrons à des prix modérés pour du comptant.
A. BROUSSEAU & Co

AVANCES! AVANCES!

NOUS FERONS
DES AVANCES

Sur le coton expédié à MM. RATHBONE BROS & Co de Liverpool, ainsi qu'à nos amis de New York et de Boston.
7sept—3m LEVY & DIETER,
rue Carondelet No 27.

CHAUDIERES A SUCRE.

LES soussignés, agents de la célèbre fonderie de MM. R. & J. Rankin, de Liverpool, ont en magasin un stock complet de CHAUDIERES A SUCRE en fer battu et en fer fondu ; ils les vendront à des prix raisonnables.
M. A. DE LIZARDI & Co
(en liquidation.)
20 sept—1m Rue Carondelet, No 22, entre les rues Commune et Gravier.

A VENDRE,

UNE magnifique VITRINE avec glace. Aussi, une TRÈS BELLE INSTALLATION DE BAR et COMPTOIR. S'adresser au bureau de JOHNS,
Rue Carondelet, No 3, N. O.
sept—3m

VITRES FRANÇAISES.

NOUS venons de recevoir [illegible] VITRES FRANÇAISES [illegible]
[illegible]
Rue du Canal, No [illegible]

Bulletin Financier.

Samedi soir, 7 octobre.

Le mouvement a été assez modéré aujourd'hui dans les différentes branches du commerce. La demande de coton s'est maintenue et les prix correspondent à la forte hausse qui s'est déclarée à New York. On peut en quelque sorte, se faire une idée des affaires par les transactions considérables qui ont sans cesse lieu sur les comptoirs et rappellent les beaux jours de notre ancienne prospérité. Nous dirons, par exemple, que les dépôts, à l'une des banques particulières, se sont élevés à $1,110,000 par jour pendant les cinq jours qui viennent de s'écouler. Il faut en dire autant de l'une de nos principales banques. Nous croyons que si nous avions pu continuer nos recherches, nous aurions trouvé ailleurs des résultats tout aussi favorables. Il a été déposé, aujourd'hui, à l'une des banques, $1,800,000. Nous ferons observer qu'il ne s'agit point ici de papier escompté—les traites exceptées—mais principalement de ce qu'a reçu et payé le commerce de la ville.

Malgré la confirmation des bruits, hier soir, au sujet d'une nouvelle hausse à New York, l'or a ouvert à 145 1⁄2. On n'aurait pu en avoir de bonne heure, à moins de 146 1⁄2. Après s'être vendu à 146 7⁄8, il a fermé à 146 3⁄4 contre 146 hier soir. Les opérations embrassent $1,900 et $5,000 à 146 1⁄2; $2,900 à 145 3⁄4; $14,000 à 145 7⁄8; $2,000, $2,500 et $5,000 à 146; $10,000, en deux lots, à 146 1⁄4; $2,000, $3,000, $4,000, $5,000, $11,000, $18,000 et $25,000 à 146 1⁄2; $2,000 à 146 5⁄8; $10,000 à 146 1⁄2 et 146 3⁄4; $2,000 et $3,000 à 146 3⁄4; $25,000 à 146 7⁄8.

Les ventes de Sterling comprennent environ 10,000 livres à 153 1⁄2 et 155 3⁄4 les traites commerciales et 155 les clear; environ 2,000 à 154; 4,000 et une somme plus forte à 155; une somme à 156. Aucune vente de traites de banques n'a été annoncée. Le total des opérations a dû être d'environ 30,000 livres.—Il s'est vendu 155,000 francs (30,000, 50,000 et 75,000) à 3 62 1⁄2, 35,000 et un montant plus fort à 3 65; une traite de banque à 3 60.—Le sterling peut être coté à 153 1⁄2 à 156 1⁄2 celui des particuliers et 157 à 158 celui des banques; le change sur France, à 3 61 1⁄4 à 3 65 le premier et 3 58 3⁄4 à 3 60 le second. Quelques tireurs particuliers ont demandé 157 du sterling.

Le télégraphe nous annonce que l'or a ouvert hier, à New York, à 148, est monté à 148 1⁄2 et a fermé à 148⅛. Le bruit a couru, cette après-midi, que des dépêches particulières annonçaient qu'une nouvelle hausse y avait eu lieu aujourd'hui; on n'a pas ajouté foi à la rumeur qui ne semble pas avoir eu d'effet sur notre place. Il ne s'est point vendu d'argent; de forts montants en demi piastres américaines auraient pu trouver des acheteurs à 142. Les piastres mexicaines rapporteraient davantage.

Le change étranger a été généralement tout plus haut, mais quelques traites ont passé aux cours d'hier.

Il y a eu beaucoup de change sur le Nord, et il s'en est beaucoup vendu. L'avantage est encore resté aux acheteurs. Les banques et les courtiers ont tiré sur New-York à 1 3⁄8 et, dans quelques cas, à 1 1⁄2 d'escompte. La demande a été bonne pour la malle du steamer, laquelle est restée ouverte jusqu'à quatre heures de l'après-midi. Le sac des lettres n'a été fermé qu'à six heures du soir au bureau de la ligne des Stars.

Il s'est vendu $250,000 sur un comptoir. Les transactions du dehors comprennent $25,000 à vue sur New York à 1 3⁄4 à 1 7⁄8 d'escompte, $10,000, une forte somme et $30,000 à 1 3⁄4, un autre montant au même taux, un peu de change à 1 5⁄8, $70,000 à 1 3⁄4, 1 7⁄8 et une petite somme à 2; une somme ordinaire, à un jour de vue, à 1 3⁄4 et 2, $30,000 à 2; $10,000 à vue sur Boston à 1 7⁄8; $10,000 à cinq jours de vue, sur New York, à 2 1⁄8; $10,000 à 2 1⁄4, un montant ordinaire à 2 et 2 1⁄4; du change à dix jours à 2 1⁄2; $20,000 à trente jours à 2 5⁄8 et une somme ordinaire à 3⁄4.

30 actions de la banque de l'Union se sont vendues à $24, ce qui est une légère hausse. On a refusé $25 d'un lot beaucoup plus considérable. Il ne s'est rien fait dans les bons de la ville; les consol des sont cotés à 81 et les émissions en faveur de chemins de fer à 70 à 71 1⁄2.

$1,000 (deux lots de $500) en billets sur la banque du Crescent se sont vendus à 79 1⁄2 cents à la piastre; $1,000 de la banque de la Nouvelle-Orléans à 68 1⁄2; $400 de la banque de l'Union à 78; $2,890 de la banque des Marchands à 63 et 400 à 64; $3,500 de la banque de la Louisiane à 38 et $1,000 de la banque de l'Etat de la Louisiane à 59 1⁄2.—Nous cotons les billets de la banque de la Louisiane à 36 à 39 cents à la piastre, ceux de la banque de l'Etat de la Louisiane à 57 à 60, ceux de la banque de la Nlle-Orléans à 67 à 69, ceux de la banque des Marchands à 60 à 64, ceux de la banque de l'Union à 75 à 80.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Samedi soir, 7 octobre.

COTON—La confirmation du rapport dont nous avons parlé hier soir—lequel annonçait une nouvelle hausse à New York—a encore stimulé notre marché aujourd'hui et a en même temps porté les facteurs à montrer des prétentions qui ont ralenti le mouvement ; cependant, les ventes ont acquis une grande extension, à étant, d'après estimation, élevées à 2500 balles. N'ayant pas encore pu obtenir des retours des principaux acheteurs, nous ne donnerons que des détails concernant la vente de 1820 balles, qui se sont écoulées de la manière suivante: 700, 350, 200, 200, 200, 60, 50, 35 et 25, bien que quelques-uns de ces lots aient été payés moyennant les cours antérieurs, toujours est-il que dans presque tous les cas les prix payés ont démontré une nouvelle hausse—celle-ci de 1 ct. ou presque, la livre—et nous cotons actuellement l'ordinary à 36 à 39 cts, le good ordinary 41 à 43 cts, le low middling 44 à 46, et le middling 47 à 48.

ETAT DU COTON

Stock en mains le 1er sept 1865........balles	83239	
Reçu aujourd'hui........................	3619	
" précédemment.........................	97738	
		101357
		184596
Exporté aujourd'hui.....................	3616	
" précédemment.........................	74207	77823
Stock en mains et à bord de navires non expédiés		106873

SUCRE ET MELASSE—Nous avons encore à signaler un marché au sucre calme. Il ne s'est fait quelques demandes, mais le stock qui ne se compose que de sucre de Cuba, est en grande partie tenu à des prix tellement élevés que les acheteurs refusent de les payer. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 70 boucauts dont 8 de good fair Louisiane à 16 cts, 21 boucauts de prime à 17¾ cts, 18 de jaune clarifié léger, de la Louisiane à 19 1⁄2 à 19¾ cts et 14 boucauts de low fair, de Cuba à 14¾ cts la livre. Le sucre de Cuba se vend en détail à 14¼ à 14½ la livre de fair, 15 1⁄2 le fully fair, 17 1⁄2 à 18 le prime et 18 1⁄2 la livre pour le qualité de choix. Le sucre de la Louisiane se vend à présent en détail à des prix de 1⁄2 à 3⁄4 cts plus élevés que ceux mentionnés plus haut. Le marché aux mélasses est calme; il n'y en a pas sur le marché, de celle de la Louisiane, s'entend.

PRODUITS DE L'OUEST—Les stocks de ces produits étant faibles ici, et les nouvelles de l'Ouest, reçues ce matin, étant on ne peut plus favorables, les détenteurs se montrent exigeans, ne vendant que moyennant des prix pleins ou haussés. La demande pour le commerce de ville, pour la campagne et pour les ports voisins est toujours bonne. Le stock de ces différens articles est encore trop faible pour engager les acheteurs pour l'exportation à se présenter sur le marché.

FARINE—La demande a été active aujourd'hui et les prix, qui ont été pleins, ont penché en faveur des vendeurs. Les ventes ont embrassé 2000 barils, écoulés aux prix suivants : fine $8, dito $8 62½, low superfine $8 87½, superfine $9, $9 12 1⁄2, et $9 25, low extra $10, good extra $11 et $11 50, extra de choix $12 50 et choix extrême pour familles, 14 75 le baril.

CAFE—Stock faible, bonne demande pour le commerce en ville, prix pleins et fermes. 200 barils de fair à prime Havane se sont vendus en deux lots à 31 1⁄2 à 32 cts la livre. Le Rio fair à prime se vend en détail 31 ¼ à 32 cts et le prime Havane à 32 cts la livre.

PORC—Il y a eu une bonne demande aujourd'hui et $35 50 ont été offertes pour des lots de 50 à 100 barils de mess, mais ce prix a été repoussé. Des détenteurs ont obtenu $36 de leur marchandise.

NELLIGAN & VON ZINKEN
46.......... Carondelet ....46.

Vendront aux plus bas prix : BOIS EQUARRIS, MATS et VERGUES, de tout genre. Aussi, BOIS DE CHAUFFAGE, en quelque quantité que ce soit.
Les commandes sont remplies avec promptitude.
15sept—1m

Bitters Hongrois de Lukach,
ET SCHNAPPS AROMATIQUE
DE SCHIEDAM.

SUPERIEURS à toutes les autres qualités et à tout ce qu'on a vu au Nord comme au Sud. Le monde commercial comprend enfin qu'au nom de fantaisie on tire des noms des exploiteurs ne suffisent pas pour faire accepter un article ordinaire. On ne regarde plus le brillant flacon, mais le contenu. Reconnaissant du patronage qu'il a été accordé, je tâcherai de le justifier de plus en plus. Les ordres seront remplis promptement. En dépôt principal.
14sep 69, rue Commune.

A LOUER,

Pour le 1er novembre, une excellente propriété, située sur la rue Dauphine, entre Bienville et Conti, No 166. S'adresser sur les lieux. 7oct—6

A LOUER.

La maison et le magasin No 88 de l'angle des rues Royale et Conti; la maison et le magasin No 86 de la rue Royale; la maison et le magasin No 89 de la rue Conti, touchant au coin de la rue Royale. S'adresser au No 168 de la rue Conti, coin Rampart.

MAISON DEMANDÉE.

Une famille respectable désire louer, pour le 1er novembre, une maison [illegible] [illegible] S'adresser à R. L. Boîte No 678, Post office, New Orleans.

AVIS.

A VENDRE à des conditions avantageuses, quatre LIGNES DE CAMPAGNE situées dans la paroisse St Bernard [illegible] [illegible] LAPENE & FERRE, Nos 66 et 67, Vieille-Levée, N. O.

[illegible]

DEUX TROUVE.

Un homme est entré hier matin, [illegible] [illegible]

SPECTACLES.

THÉÂTRE DE L'OPÉRA.

MARDI, 10 octobre 1865.

GRAND CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL donné par MM. Ortéga et Greaffen, assistés par MM. Aug. Davis et Kanbe, Gauthier; MM. Schornbolt, Moyer, Dantonet et Koehl, instrumentistes.

Prix d'entrée $1 00—Les portes seront ouvertes à 7 h. Le Concert commencera à huit heures—On peut se procurer des billets au bureau du théâtre, de neuf à trois heures. 4oct—6

Théâtre des Variétés.

LUNDI soir, 9 octobre.
HOW SHE LOVES HIM, comédie.
SKETCHES IN INDIA, vaudeville.

ACADEMIE DE MUSIQUE,
RUE ST-CHARLES.

SPALDING, ROGERS & BIDWELL, Propriétaires

Théâtre ouvert l'été et l'hiver.

REPRESENTATIONS DANS TOUS LES GENRES PENDANT L'ETE.

—ET—

Nouveautés d'Hippodrome.

La Direction annonce que l'Académie a été complètement restaurée, décorée à neuf et agrandie, pour répondre au patronage croissant que les habitants de la Nlle-Orléans accordent si généreusement à ce théâtre. L'entrée principale de l'édifice est maintenant double de ce qu'elle était autrefois, et il y a un vestibule et un passage distinct conduisant aux Loges et aux Galeries et aboutissant au Parquet. Le bureau de location a été agrandi, ce qui permet au public qui vient acheter des billets de circuler plus librement. Il y a aussi une entrée principale qui de la rue conduit directement au Musée. Une puissante machine à vapeur, établie au rez-de-chaussée, chauffera la salle pendant l'hiver, par la distribution des tuyaux de vapeur, et servira pendant l'été à répandre dans toutes les parties du bâtiment un fort courant d'air frais. Une forte pompe à incendie de Washington sera toujours prête à lancer un énorme jet d'eau de bas en haut et dans les moindres réduits du théâtre, en cas d'incendie, de sorte que l'on n'aura rien à craindre du feu.

La Direction est persuadée que le public qui a toujours, soutenu l'Académie, lui saura gré des dépenses énormes devant lesquelles elle n'a pas reculé, et lui en tiendra compte.

La saison régulière d'hiver commencera MERCREDI SOIR, 11 du courant. La troupe est la plus complète et la plus variée qui ait jamais été réunie dans un seul théâtre.

SPALDING, ROGERS & BIDWELL	Directeurs
J. KITTREDGE	Trésorier.
MONS. LATHROBE	Directeur de la scène.
GEO KESLER	Propertier.
D. C. KESLER	Machiniste.
FRED. VAN OLKER	Directeur de la Musique.
CHAS. YALES	Chef d'orchestre des oeuvres.

Mons BAPTISTINA, Maître de ballet.
Mlle ANNETA GALLETTI, la première danseuse la plus accomplie et la plus brillante du monde.
Miss FLORENCE RIVERO,
Miss MELVILLE,
Mlle IDA DE VERE,
Miss EMMA MARSH,
Seconde Première Danseuse.
Miss LIZZIE WHELPLEY, Miss IDA WALLACE,
Miss JENNIE LORRAINE, Mlle ROSITA CANOVAS,
Miss LILLIE ROSS, Miss BERTHA LORRAINE,
Miss MARY DEVILLE, Mlle E. FRANKLIN,
Mlle CORRIDS,
Avec un grand Corps de Ballet,
Miss ADA TESMAN, la chanteuse légère d'Opéra comique la plus admirée qui ait jamais paru sur la scène,
Miss GEORGIE DEAN SPALDING, chanteuse sentimentale et harpiste,
Miss ROSITA DALE et Miss CARRIE HALL, Chanteuses.
A. M. HERNANDEZ, Pantomimiste et le joueur de Guitare le plus étonnant et le plus habile de ce pays, Mons. BARTHOLOMEW, Pantomimiste,
J. C. FRANKLIN,
RO. CLARK,
J. ZUNICK,
J. ZUNICK,
H. WENTWORTH,
Pantomimistes, &c.
BILLY PASTOR, Chanteur comique,
BOB HART,
DICK PARKES,
BILLY EMMERSON,
JAS. WAMBOLD,
WM. SPALDING,
JAS. FRAZIER,
Ethiopiens comédiens,
Les FRERES ROLLAND, les Acrobates et Gymnastes les plus merveilleux qui aient jamais été vus en Amérique,
NINO EDDIE, l'enfant prodige, le plus intrépide artiste de son âge qui le monde ait jamais vu.

La Direction a pris les arrangements nécessaires pour engager et produire devant le Public créoles tous les Artistes de premier ordre (STARS) dont s'occupe la Renommée.

Les MATINEES ordinaires pour familles auront lieu tous les SAMEDIS à MIDI, ce qui permettra aux Dames et aux Enfants de venir au Théâtre sans se faire accompagner.

Un ORCHESTRE au grand complet a été engagé; il réunira les plus habiles artistes du pays. Il y aura musique sur le balcon tous les soirs et le matin de chaque samedi.

Bureau de Location ouvert de 9 h. du matin à 4 h du soir.—Portes ouvertes à 6 1⁄2 h.—Ouverture par l'orchestre à 7 1⁄2 h.

PRIX D'ENTREE:

Loges et Parquet	1 00
Sièges de familles	50
Galeries pour Enfants seulement	25
Loges particulières	de $6 00 à 8 00
Loges particulières pour Quarteronnes, de $4 00 à 5 00	
Loges particulières pour Quarteronnes, siège unique	75

MATINEES—50 cents pour les adultes dans toutes les parties de la salle. Pour les enfants et les domestiques qui les conduisent, 25 cents. 8oct—27

Bal paré des Odd Fellows
(Premier de la série)
Au profit de la Société de Secours pour les Veuves et les Orphelins.
AU MECHANICS INSTITUTE,
JEUDI SOIR, 26 octobre 1865.

LES demandes de billets d'invitation pour les dames doivent être faites par écrit; on devra y indiquer les résidences des dames pour lesquelles on désire les billets, et les lettres doivent être laissées au bureau du Grand Secrétaire, à la Salle des Odd Fellows, à la Part des Directeurs. Il ne sera pas émis d'invitation après mercredi 25 du courant.

—DIRECTEURS—

M W G M A W Hunter,	P G M H Millenaugh,
P G J Moyer,	R W D G M G Nongesser,
P G M J B Burke,	P G M Haskell,
R W G W J G Hirdes,	P G G W Boyer,
V G N Richards,	R W G M H Bier,
P G R G Abbott	P G J A Pierot,
R W G T N W Woolsorne,	P G et DeGray,
P G P Schneider,	M W G P S E M Kuebe,
P G J Neuhauser,	N G M Paile,
M S G H P J Potter,	W F Nash
V G H W Graham,	M E P H H P W L Williams
P G J O'Connor,	P G M J a Homes, Président.

Le salon de toilette des dames et la chambre où il déposent les chapeaux et les manteaux seront confiés à des personnes capables. 5oct

MECHANIC'S INSTITUTE,
Rue Dryades, entre Canal et Commune
BAL DE CHARITÉ,

DONNÉ par Mme MURPHY, présidente de la Société de Bienfaisance de l'Union, au bénéfice des *Familles souffrant par cette Société,*
Mercredi soir, 25 octobre.
Prix du billet.............. UNE PIASTRE.
Billets chez M. Boutrais, 48, rue Bourbon, et chez M. Marestier, No 162 rue du Canal. 5oct—6f

Une économie d'une piastre est un gain d'une piastre.
AUX FABRICANTS DE CIGARES.

CINQ CENTS caisses vieux TABAC du Connecticut, et quelques de tabac New York State, à vendre à très bas prix, par ISAAC & DRAYFUS,
Rue Gravier No 111.
Dépôt, 36 rue de Chartres. 19 sept—1m

CHAUX......CHAUX,
Fabrique de chaux de J. M. Cosme, No 255, Promenade Carondelet (Vieux Bassin) Nlle Orléans.

LA chaux de coquilles provenant de cette usine est faite par un nouveau procédé [illegible] [illegible]

[illegible]

Cette chaux est livrée (en barils) par n'importe quelle quantité, au plus bas prix possible.
Des ordres particuliers seront toujours donnés aux ordres de la manufacture.
N. B.—Tous ordres pour [illegible] LAPENE & FERRE, Nos 66 et 67, Vieille-Levée, N. O.
15oct—1m C. V. B.

BŒUF TROUVÉ.

Un bœuf est entré, hier matin, [illegible] [illegible] [illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

BAYHOND POCHELU vs WILLIAM FEEVRE administrateur de la succession de CATHERINE MURPHY & JOHN NOLEN.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 15,8[illegible].—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à VENDRE, [illegible] [illegible] 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Un terrain situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Dryades, Franklin et Philippa, désigné par la lettre A, d'après un croquis du dit terrain, paraphé par James Graham, notaire public en cette ville et annexé pour référence à un acte du rapport du dit notaire Graham, en date du 26 avril 1857.

Ledit terrain forme l'angle des rues Dryades et Franklin, [illegible] [illegible] [illegible]

Ensemble avec tous les droits, priviléges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur Nolen au moyen de l'acquisition qu'il en a faite du demandeur suivant acte au rapport du dit notaire Graham, en date du 20 avril 1857.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.

CHARLES SIENVENU,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
Sept—12 22,4 Nov

JOHN HONEYE vs. CHARLES McCANN.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No. 17,154 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, dix-sept octobre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Deux terrains situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Apollo, [illegible] Dauzimme et Théodore, désignés par les numéros QUATRE et CINQ, d'après un plan dressé par Edmond G. Gottschalk, notaire public en cette ville, sous le No 23, et mesurant, conjointement, [illegible] pieds américains, chacun, vingt-huit pieds de face sur la rue Apollo, sur une profondeur de [illegible] [illegible] [illegible]

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, priviléges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite du demandeur suivant acte au rapport du dit notaire Gottschalk, en date du 21 mai 1858.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.

CHARLES SIENVENU,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
15sept—22 2 9, 17 oct

DRURY A. HARRIS vs. succession de la dame U. S. MACAULAY (CARRIE B. CHAMPLIN épouse de JOHN L. MACAULAY.)

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,869—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt-trois d'octobre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

[illegible] [illegible] [illegible]

Ensemble avec tous les droits, priviléges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient à la dite succession, au moyen de l'acquisition que la dite Dame C. B. Macaulay en a faite du demandeur, suivant acte au rapport de [illegible] Peters, en date du 15 de janvier 1864.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.

CHARLES SIENVENU,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
21sept—21 30, 9 16 23 oct

PIERRE GAUNÉ vs. LA DAME CORALIE ALPUENTE, Vve. DE JEAN BAPTISTE DOLHONDE.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 15,856.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI dix sept d'octobre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux certains terrains situés dans le Troisième District de cette ville, au faubourg Washington, désignés par les numéros Six, Neuf et Vingt-Sept, compris entre les rues des Grands Hommes, Bagatelle, Bourbon, Port, Craps [illegible] [illegible] [illegible]

Ensemble avec tous les droits, priviléges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient à la défenderesse pour lui avoir été adjugée en prix d'estimation porté en l'inventaire des biens dépendant de la succession de son feu mari Jean Baptiste Dolhonde, [illegible] [illegible] Succession de la Nouvelle Orléans, par acte [illegible] 1858, au rapport de feu Gustave Giraud, notaire public en cette ville, au 25 avril 1858, devant le dit notaire Félix de Armas, notaire en cette ville.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.

CHARLES SIENVENU,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
16sept—23, oct 2,9,17.

AVIS JUDICIAIRES

SUCCESSION DE CATHERINE PLECKINGER.
No 21,184.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes concernées, d'avoir à déduire, dans les dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le tuteur de l'exécuteur de la dite succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
A. J. VILLERE,
1er oct—3 2 Député Greffier

AVIS.

TOUS ceux qui ont des réclamations contre la succession de LOUIS FALO sont priés de vouloir les donner au soussigné, avocat de la succession, dans les dix jours qui suivront.

J. B. PLANCHARD, avocat,
No 30, Passage de la Bourse, entre Bienville et Douane.
20 sep—10f

GRAND EXPRESS DU NORD,
de l'Est et de l'Ouest.

Capital—Trois millions de piastres. Bureau, à la Nlle-Orléans—Rue Carondelet, au coin de la rue Commune.

Cette ancienne Compagnie expédie journellement ou Exprès pour tous les ports des Etats-Unis et des Canadas.

Elle a ouvert des bureaux à Galveston, Houston, Brownsville, San Antonio et d'autres points du Texas. Elle se relie, à New York, à l'Express de la Californie de Wells, Fargo & Co. et au Grand Express Européen pour toutes les parties de l'Europe.

Elle transporte, le plus promptement possible, l'argent, les paquets précieux et toute espèce de fret. Le fret pris au plus bas taux.

Pour plus de détails, s'adresser au bureau de la Compagnie, au No 21 DE LA RUE CARONDELET.
A. LOCKWOOD, agent.
A. S. SLARK, surintendant. 2sep—1m

AVIS D'EXPRESS.

A. J. BALDWIN, de SOUTH LOUISIANA EXPRESS annonce à ses amis et au public qu'il a conclu un arrangement avec la COMPAGNIE DE L'EXPRESS COMMERCIAL, et qu'il est maintenant prêt à recevoir et expédier

LES LETTRES, L'ARGENT, LES PAQUETS DE VALEUR et les MARCHANDISES en Louisiane, à

Brashear City,	Lafayette,
Pattersonville,	Grand Côteau,
Centreville,	Opelousas,
Franklin,	Washington,
Jeanerette,	La Nouvelle Ibérie,
	St Martinville.

Pour les prix, s'adresser au bureau de la COMPAGNIE DE L'EXPRESS COMMERCIAL,
4 oct—1m Rue de la Commune, Nos 120 et 122.

AVIS.

NOUS avons repris les affaires de courtiers de change et de marchands commissionnaires, sous la direction de MM. F. Anderson et G. W. Coulter; et l'un ou l'autre de ces messieurs est autorisé à signer le nom de notre maison par procuration.—Nous sommes prêts à acheter et à vendre des traites sur New York, Londres et Liverpool et à recevoir des consignations de produits de nos amis établis dans ces villes.
Nouvelle Orléans, 25 septembre 1865.
27sept—1m A & J. DENNISTOUN & Cie.

CIGARES DE LA HAVANE.
Tabac de la Havane.

LE soussigné informe ses amis et le public qu'il a à vendre AUX PRIX LES PLUS REDUITS, en magasin et à la Douane, arrivés par le vapeur Morris, 175 000 cigares de la Havane de toutes les grosseurs et de toutes les marques.
60 balles tabac en feuilles de la Havane.
1 caisse papier à cigarettes.
16sept—1m J GUMA, No 64, rue Commune

MARGARET HAUGHERY.
—Successeur de F. D'Aquin & Co—

Boulangère, rue de la Nlle. Orléans, No 75, entre les rues Tchoupitoulas et Lafayette, Nlle Orléans.

PAINS ET BISCUITS—Elle a constamment un grand assortiment de pains, biscuits à la machine, biscuits soda, biscuits au beurre, biscuits à Boston, biscuits à l'eau, biscuits pour les malades, biscuits à vin, biscuits aux pommes, biscuits pilot, biscuits Graham, biscuits en cartons, &c, &c. Le tout fait à la machine, et à vendre aux plus bas prix du marché. 15sept—1m

BISCUITS! BISCUITS!

LE soussigné ayant ajouté à leur boulangerie une machine à biscuits, annoncent à leur clientèle et au commerce en général, qu'ils sont prêts à recevoir des commandes et à les remplir ponctuellement. On trouvera toujours à leur boulangerie :

BISCUIT FRANÇAIS,	BISCUIT SODA,
do Pilote,	do à la crème,
do au beurre, beurre et sucre,	do Boston.
Pic nic	

C. MARSHAL,
15sept—2m 182 rue Dryades.

CONSULAT DE BELGIQUE.
Nlle Orléans, 21 septembre 1865.

SONT priés de se présenter au bureau du Consulat sis No 1 rue Carondelet, pour affaires les concernant : Ildéphonse Bougard, Sérgeryns ; Victor Moss (médecin) d'Avignon; Michel Vandenbroek; Bernard Bonnier; Jean Baptiste Vanden Bossche. 21sep—1m

BOYLAN & CO, Facteurs de coton
ET
Marchands Commissionnaires,
Rue Gravier No 186.
5 août—6m

VENTES A L'ENCAN

Vente de propriétés foncières,

Propriétés de valeur améliorées et Terrains de choix dans les 1er, 2me et 3me Districts de cette ville et dans la ville de Jefferson.

PAR G. De FERIET, encanteur,
Bureau No 41, rue Royale, entre Douane et Bienville.

MERCREDI 11 octobre 1865, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, les propriétés suivantes—

Premier District.

1o—Un lot de terre situé rue Franklin, (autrefois St-Pierre) entre les rues Perdido et Poydras, mesurant plus ou moins 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face rue Franklin, sur 101 pieds de profondeur, entre lignes parallèles—ensemble la maison de résidence à deux étages, &c. &c.

2o—Un lot de terre dans l'îlet compris entre les rues Annonciation, Delord, Foucher et Feypierre, mesurant plus ou moins 31 pieds 1 pouce et 8 lignes de face rue Annonciation, sur 77 pieds 9 pouces de profondeur, entre lignes parallèles—ensemble les bâtisses et améliorations, comprenant une maison à deux étages et les dépendances, No 2[illegible].

3o—Un lot de terre dans le même îlet et touchant au précédent, ayant les mêmes dimensions et les mêmes améliorations, No 13.

Second District.

4o—Un lot de terre dans l'îlet compris entre les rues Royale, Conti, Bourbon et St. Louis, mesurant 31 pieds 7 pouces de face rue Royale, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, et 32 pieds sur la ligne du fond—ensemble le magasin et la maison de résidence en briques à trois étages, No 27, loué à bail jusqu'au 20 septembre 1868 à raison de $100 par mois.

Cette propriété sera vendue en bloc avec le terrain ci-après décrit.

5o—Un lot de terre dans le même îlet, mesurant 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de face rue Conti, sur 156 pieds de profondeur, touchant la propriété ci-dessus décrite sur la ligne du fond—ensemble les améliorations qui s'y trouvent.

6o—Un lot de terre dans l'îlet compris entre les rues Chartres, St. Louis, Conti et Levée, mesurant 20 pieds 7 pouces rue de Chartres, sur 159 pieds de profondeur—ensemble le grand magasin en briques à 4 étages, No 56, loué à bail jusqu'au 20 septembre 1868 à raison de $100 par mois.

7o—Un lot de terre dans l'îlet compris entre les rues des Remparts, St. Philippe, Dumaine et St. Claude, mesurant 36 pieds de face à la rue des Remparts, sur 1[illegible] pieds de profondeur—Ensemble la maison double à deux étages Nos 311 et 313.

8o—Un lot de terre dans l'îlet compris entre les rues St. Louis, Tremé, Toulouse et Franklin, mesurant, en moyenne, 36 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue St. Louis, sur 51 pieds 1 pouce de profondeur et face à la rue Tremé—Ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant les maisons Nos 121, 123 et 125, faisant face à la rue St. Louis, Nos 125 et 126 face à la rue Tremé.

9o—Un grand terrain dans l'îlet compris entre les rues Canal, Franklin, Douane et Tremé ; les dits terrains forment l'encoignure des rues Canal et Franklin et mesurant 30 pieds 6 pouces et 10 lignes de face à la rue du Canal, sur 140 pieds de profondeur et face à la rue Franklin.

Troisième District.

10o—Un lot de terre dans l'îlet compris entre les rues de la Levée, Esplanade, Champs Elysées, Françaix et Victoire, formant l'encoignure des rues de la Levée et Esplanade, mesurant 56 pieds 8 pouces de face à la rue de la Levée, 66 pieds 9 pouces sur la ligne du fond, 118 pieds 8 pouces de face à la rue de l'Esplanade et 125 pieds 1 pouce sur l'autre ligne—Ensemble la maison à deux étages, louée à bail jusqu'au 30 septembre 1866, à raison de $75 par mois.

Jefferson City.

11o—Deux lots de terre dans l'îlet compris entre les rues Louisiana Avenue, Dryades, Laurel et Live Oak, désignés par les lots 13 à 26 de l'îlet No 7, faubourg Faisance ; un des dits lots de terre mesurant, plus ou moins, comme suit : les lots Nos 13, 14 et 15, mesurant chacun 32 pieds 3 pouces de face sur Louisiana Avenue, sur 130 pieds de profondeur ; le lot No 16 forme l'encoignure de Louisiana Avenue et Live Oak et mesure 32 pieds 3 pouces de face sur Louisiana Avenue, sur 130 pieds de profondeur et face à la rue Live Oak ; un lots Nos 17 et 18 mesurant, chacun, 32 pieds de face à la rue Live Oak, sur 101 pieds 3 pouces et 8 lignes de profondeur ; les lots Nos 19, 20, 21 et 22, mesurant, chacun, 32 pieds de face à la rue Live Oak, sur 133 pieds de profondeur ; et le No 22 forme l'encoignure des rues Live Oak et Dauphine ; le lot No 23 mesure 32 pieds 3 pouces de face à la rue Dauphine sur 133 pieds de profondeur.

12o—Deux lots de terre dans l'îlet compris entre les rues Pleasant, Chestnut, Foundation et Amelia, désignés par les Nos 11 et 12, dans l'îlet No 16, faubourg St Joseph et mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Chestnut sur 120 pieds 3 pouces et 21 lignes de profondeur. Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la vente.

TERMES ET CONDITIONS.

Un quart comptant, et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois en billets des acquéreurs, payables à la Banque des Citoyens, garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, avec privilége des vendeurs, et portant 8 pour cent d'intérêt par an de leur date jusqu'à leur maturité, et en cas de non paiement à leur échéance, les dits billets porteront huit pour cent d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement. Cette dernière condition ne devra pas être comprise comme devant retarder le paiement des dits billets et en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des dits billets. Cinq pour cent seront ajoutés au montant pour honoraires d'avocat, et, si ces ventes sont sujettes à l'enregistrement, les frais et la patente d'assurance seront transférés au vendeur.

Actes de vente par devant Guillotte et Mounot, notaires publics, aux frais des acquéreurs. 7oct—

Divers, sans réserve.
PAR G. De FERIET.

LUNDI, 9 octobre, à 11 heures, il sera vendu à l'encoignure des rues Royale et Orléans—Trois chaises, un canapé, une idée, et une table en acajou, grande table carrée en bois gris, tabourets, brouette avec tonneau, étagère, chaises, tête à tête, coqs, le tout pour poêles, grils en fer, crockery, formes de chapeaux, cuvettes, douche, cristaux et vases pour lampes, couteaux à pain, ustensiles de cuisine, &c, ainsi environ 300 livres. 9 oct

Ecoles Publiques de la ville de la Nlle-Orléans.

Bureau du Surintendant des Ecoles Publiques, Nlle-Orléans, 5 octobre 1865.

LES postulants pour des places de professeurs dans les Ecoles Publiques qui n'ont pas fait enregistrer leurs noms à ce Bureau, sont requis de s'y présenter entre 9 heures du matin et 1 heure de l'après-midi, tous les jours de la semaine, jusqu'au 21 du courant.
WM. O. ROGERS,
7 oct—3 Surintendant.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

MESSIEURS les Sociétaires sont prévenus que l'office du Dr Marmillon a été transféré au coin des rues Douane et Bourbon, à la nouvelle pharmacie de M. Castel.

Par ordre du président,
7oct—6f J. J. BONNAFFÉ, trésorier.

AVIS.
Société Française de Bienfaisance.

LES membres de cette Société sont prévenus que le Docteur Marmillon a transporté son cabinet de consultation au coin des rues Bourbon et Douane. Sa résidence est au No 6 rue St-Pierre. 6oct—6

TRANSFERT DE CABINET.
Le Dr. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE,

A transporté son cabinet et son domicile au No 16 rue Dauphine, 2me maison près la rue du Canal, près de Lopez.
24 sept—3 m

J. S. KNAPP, Dentiste,
Donne ses soins à toutes les personnes qui s'adressent à lui comme CHIRURGIEN-DENTISTE à son cabinet
15.........RUE BARONNE..........15
Près Canal.

CONSERVEZ VOS DENTS!
J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE
186.......RUE DU CANAL.......186
entre Bourgogne et Remparts, où il continue à exécuter, scientifiquement toutes les opérations de l'art du dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
sept—1m

A. E. McLAIN, M. D. D. D. S.
14, RUE BARONNE,
Nouvelle-Orléans.

Étant de retour à la Nlle-Orléans, après une courte absence, annonce à ses amis et au public qu'il reprendra avec zèle ce qui a trait à la pratique de sa profession de dentiste. 3oct—3m

A VENDRE,

La GROCERIE située au No. 284 de la rue d'Amour. La propriété est également à vendre. S'adresser à l'établissement ou en gros de l'acheteur.
7oct—3f

AVIS AUX MARCHANDS.

MM. CARROL & DE LACROIX ont l'honneur d'annoncer aux marchands faisant des affaires aux Attakapas, qu'ils ont établi à la Nouvelle Ibérie une maison d'encan et de commission. Ils feront l'encan le samedi de chaque semaine, de neuf à trois heures. Ils s'occuperont aussi de collections et de règlements de comptes. 5 oct—1m

AVIS.

Le Bureau Central des Gardiens de PORT a été transporté au COMMERCIAL ALLEY. Entrée du No 22.
Nlle Orléans, 2 octobre 1865. 4oct—6

GIVEN, WATTS & CO,
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES ET EXPÉDITEURS,
Rue Poydras No 166, Nlle Orléans.

ILS font des avances libérales sur les marchandises consignées à leurs amis de New York et de Liverpool. GIVEN, WATTS & Co.
2 oct—3m

EUGENE TOURNÉ. S. NEUBERGER
Bureau d'Encan et de Commission.
TOURNÉ & NEUBERGER.
ENCANTEURS & ESTIMATEURS.
158, rue Commune.

Ventes de coton, cargaisons, marchandises, propriétés foncières, actions, successions, meubles, &c. &c.
Ventes en détail ou à l'encan.
REFERENCES :
Alfred Moulton, E. de Goicouria & Co.
Avendano Frères, J. J. De Silva,
J & J. Tardos. 2oct—6

S. M. DARBY, JR.,
(Ci-devant de la maison DARBY & TREMOULET)
FACTEUR DE COTON
—ET—
MARCHAND COMMISSIONNAIRE,
Rue de la Vieille-Levée, No 57—Nouvelle Orléans,
a repris les affaires de commission. Il sollicite l'appui de ses anciens amis et du public. 2oct—6m

Moses Greenwood......Moses Greenwood Jr.
MOSES GREENWOOD & FILS
COURTIERS DE COTON
—ET—
NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES.
30........*Rue Carondelet*..........30
sept—1m

R. YEATMAN,
FACTEUR DE COTON
—ET—
Marchand Commissionnaire,
Rue Carondelet No 71, Nlle-Orléans.

Se charge, comme par le passé, de l'achat de tabac en feuilles, spécialement pour l'étranger. 7sept—1m

PAYNE, HUNTINGTON & Co.,
FACTEURS DE COTON
ET
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
Ont repris les affaires à leur ancien bureau.
Sept—3 m rue de l'Union No 31.

JOHN C. BLOHM,
Encanteur et Marchand commissionnaire,

Se charge de toutes les ventes de marchandises sèches, habillements, chapeaux, bottes, souliers, et autres marchandises.
Il se charge également des ventes de cargaisons, des [illegible] [illegible] [illegible]
1er oct—1m

VENTES A L'ENCAN.

VENTE AVEC CATALOGUES.
Marchandises sèches étrangères de l'importation de MM. A. Sturzenegger & Co.

PAR E. ROGER & Co.
O. DEJAN, Encanteur.

MARDI, dix octobre, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée, il sera vendu—
COTONS blancs et écrus—200 pièces cotons blancs et écrus.
200 pièces impériale.
INDIENNES—1500 pièces indiennes bleues et blanches, indiennes en chocolat, &c., indiennes pour chemises, &c.
GINGHAMS—100 pièces ginghams à carreaux noirs et blancs.
GINGA FIL—100 pièces ginga fil.
COUTIL—100 pièces coutil à raies bleues.
COTONS à draps—50 pièces cotons blancs à draps 88 et 101 pouces.
COTONNADES—300 pièces cotonnades rayées, &c.
BOBINET—50 pièces bobinet pour moustiquaires.
NAPPES et SERVIETTES damassées—100 nappes damassées et 200 douzaines serviettes damassées.
SERVIETTES HUCKABACK—200 douzaines serviettes à bordures rouges et bleues.
OUVRÉ pour serviettes—100 pièces ouvré, différentes qualités.
MOUSSELINE unie et à carreaux—300 pièces mousseline unie et à carreaux.
COTON ROUGE—100 pièces coton rouge, article ordinaire.
ALPACA—120 pièces alpaga de qualité supérieure.
MOUCHOIRS—[illegible] pièces Madras [illegible] [illegible]
BONNETERIE—un [illegible] douzaines chaussettes et bas blancs et écrus anglais et fins.
Chaussettes blancs pour hommes et magnifique assortiment pour enfants.
CORSETS—20 corsets français, grandeurs assorties.
GALONS RETORS—500 douz. galons fil assortis.
CHEMISES DE DESSOUS—[illegible] douzaines chemises de dessous pour hommes.

—Aussi—

200 lots marchandises sèches assorties, telles que Soieries noires, Mousselines de laine noires et en couleur, Popelines, Mérinos, Alpacas, Flanelles rayées et écrues, Draps, Casimirs, Tartan, Kentucky Jeans, Damier, Chemises devant toile, Mouchoirs batiste, Châles, Manteaux, Gants, Coton à coudre, Tapis de table, Mouchoirs, Doublures, Indiennes fourrables, Bas laine, Rubans, Articles de fantaisie, &c. &c.

Les catalogues seront prêts le matin de la vente.
Conditions—à la vente. 27 sept

Vente par ordre et sous l'inspection des gardiens de port et par autorisation du consul Espagnol.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur,
Bureau No 27, rue Vieille Levée.

MARDI, le dix courant, à dix heures A. M. il sera vendu à l'encan au No 54 rue Vieille Levée, les articles suivants endommagés à bord de la goëlette espagnole Hond, venue de Matamoros—

B. M.	230		cabas vin rouge
do	50	do	vin blanc
do	64		sacs cacao
No 1396	1		balle anis
			bouchons à boucher
S. F. L.	No 4	1	cabas papier
E. M.	No 1	1	do capsules pour bouteilles
do	No 1	1	do étiquettes pour do
No 1396		1	do peau de veau
		2	10 rouleaux cordes
			et balles tonneaux

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 7sep—7 9 et 10

Grande Vente de
MARCHANDISES SECHES.
PAR JOHN C. BLOHM, encanteur.

MARDI, 10 du courant, à 10 heures précises du matin, il sera vendu, à son magasin d'encan, rue Bienville, No 38—

300 Lots de Marchandises sèches
[illegible] de gros, telles que :
Indiennes, Serviettes, Dowell, Victory et Amoskeag, Cotons blancs, Lonsdale, White Rocks, Fountain Mill et Sagamore; Cotons écrus Appleton, A & D, Atlantic Mills, à draps; Denims, Stripes, Coutil à matelas, Casimir, Kerseys, Jeans de Kentucky; Mousselines laines, Pacific, Hamilton Manchester; Ging fil, Mérinos français et anglais, Toile du Nord, Alpacas noirs et en couleur, Indiennes françaises 4/4, Mouchoirs batiste, Manteaux drap extra, Chemises de piqué et Cotonnade mérinos laine; Corsets, Flanelles Opéra, Bas de laine, Bonneterie, Savon, Boutons, Rubans, Shirting, Flanelle bleue et de flanelles, Chaussures, &c. &c.

—EGALEMENT—

Une assortiment de Chemises et Caleçons, blancs, écrus de;
—Et, sans réserve,—
350 Lots d'habillement, Jaquettes, Gilets, Mérinos de Châles, Cotons blancs et Cotons écrus, Boîtes, Chapeaux, Souliers, Cotonnades, &c.
Conditions—à la vente. 8oct

Mélasse Muscovado.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

MARDI, 10 octobre 1865, il sera vendu, à 10 heures du matin, en face du poteau No 22, 1er District—
25 boucauts mélasse muscovado.
Conditions—comptant, en billets du Trésor. 8oct

Charbon Charbon Charbon.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu mardi 10 octobre 1865, à midi, en face du poteau No 20, Troisième District, en débarquant du navire Kite—
131 tonneaux charbon de Liverpool de la meilleure qualité.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 8oct

VENTE PAR ALFRED BOULIGNY,
Encanteur. No 29, rue Carondelet,
—A l'effet d'opérer un partage—

Clément Antoine Lassere et autres, vs. Marie Antoinette Elisa Lavasseur, veuve d'Auguste Lassere, tutrice, &c.

ACTION EN PARTAGE.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 26,582—En vertu d'un jugement rendu le 31 août 1865 par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, 11 novembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le 2d District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont suit la description—

1o—Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à la Nouvelle-Orléans, faubourg Marigny, sur la rue Casacalvo, entre les rues de la Paix et des Français, ayant 35 pieds de face à la rue Casacalvo, sur 81 pieds 10 de profondeur, mesure française, et faisant partie du lot de terre No 149 du plan général du dit faubourg.

2o—Un autre lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, aussi situé dans le faubourg Marigny, rue Morrau, entre les rues des Français et de la Paix, désigné par le No 1 sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, le 27 octobre 1839 et annexé à un acte passé devant Félix De Armas, notaire, le 30 décembre 1839, et mesurant, plus ou moins, mesure française, 45 pieds de face à la rue Morrau sur 104 pieds environ de profondeur.

3o—Et la moitié d'un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans cette ville et désigné par le No 13 sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, le 5 décembre 1830, lequel moitié a une face de la rue Rabassane et ayant, mesure américaine, 12 pieds de face à la rue St Philippe, entre les rues Rampart et Claiborne, sur 100 pieds 5 pouces 1/4 de profondeur.

Termes et conditions.—Un tiers comptant en billets du trésor des Etats Unis, et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets des acheteurs garantis par hypothèque sur les propriétés vendues, et divisés en coupons portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date à l'échéance et 8 pour cent de l'échéance à parfait paiement, avec l'arrêté de payer tous les frais comptant, ainsi que les taxes et contributions, et obligation d'assurer les bâtisses contre l'incendie et de transférer les polices d'assurance aux vendeurs et à être payé, de payer les taxes de l'année 1865 et assurer également tous les [illegible] contributions et de [illegible] pour la vente [illegible] [illegible]

Les actes de vente passeront devant Selim Magner, notaire, aux frais des acheteurs, et compris les timbres du gouvernement.

Les plans des propriétés à voir à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, où ils seront exposés avant la vente.
9 oct.—3, 14 21 28 —nov. 4 et 11

CHARBON DE PITTSBURG
ET
BRIQUES A FEU DE LIVERPOOL,

A vendre par F. V. BERNARD
No 26, Passage de la Bourse, entre Douane et Bienville
1er sept—1m

CHARBONS PITTSBURGH ET ANTHRACITE.

En débarquement, du charbon de qualité supérieure, pour les familles, à livrer en grandes ou en petites quantités aux plus bas prix du marché, dans tous les quartiers de la ville. L'anthracite est offert à très bas prix aux restaurateurs et aux hôtelliers.
DAVID STICKNEY,
16 sep—1m rue Carondelet No 6.

CHARBON A BAS PRIX.
CHARBON A BAS PRIX.

LE MEILLEUR CHARBON DE PITTSBURG POUR LES FAMILLES, A $1.25 LE BARIL.
ACHARBON ANTHRACITE (grosseur d'œuf)
A $16 le tonneau,
livré dans tous les quartiers de la ville par
DAVID STICKNEY,
20 sept—10 Rue Carondelet No 6

CHARBON! CHARBON!
REDUCTION DE PRIX

J'ANNONCE à ma clientèle et au public que j'ai fait une réduction de 25 cents par baril dans le prix de mon CHARBON DE PITTSBURGH, et qu'à partir de cette date, je livrerai, dans tous les quartiers de la ville, du charbon propre et choisi complètement pour les familles, à $1 25 le baril. J. M. PETERSON,
Bureau, rue Gravier No 161.
Dépôt, rue Dauphine, No 28.

L. H. POTHIER,
63 .... Vieille Levée 63
6sept—1m Entre Conti et Bienville.

THOMAS C. PAYAN,
73......... Rue du Canal 73
Entre Camp et Magazine.

VEND un grand assortiment de VETEMENTS FINS EN GROS ET EN DETAIL, à des prix extrêmement bas.
Pour donner un ouvel, un beau lot D'ARTICLES DE TOILETTE. 9sep—1m

E. ROGER & Co.,
Encanteurs, 45 et 47, rue de la Vieille Levée.

M. CHARLES T. HANE s'occupera des ventes de PROPRIETES FONCIERES, ACTIONS, BONS et autres valeurs.

—AUSSI—
CARGAISONS et ventes en douane,
Avances sur consignations. 1er oct—

EN débarquement du brick anglais Melissa, capitaine Hunter, de Bordeaux—

VINS ROUGES.
30 barriques Margaude "J. Larose"
120 do Château "Bégué à Jtin Polié"
100 do St-André "Léopold M. André"
40 do St-Estèphe pour famille, do
370 do Ambès, do
74 do Ambès, do
2 demi barriques vin blanc Graves.

VINS EN CAISSES.
257 caisses Château "Bégué à Jtin Polié"
Not St Saignon "Léopold M. André"

VIN DE CHAMPAGNE.
50 paniers et caisses "Château Fleurette".
A vendre par
T. BAILLY BLANCHARD Jr.
29 sep—4f 28 et 40, Vieille Levée

LEON PIERRE,
27....Rue des Petites-Ecuries....27
COMMISSIONNAIRE ACHETEUR,
A PARIS,

Offre ses services aux importateurs de la Nouvelle-Orléans.

S'adresser pour renseignements et conditions à
[illegible] PIERRE & Cie.,
18juillet—3m 30 rue de Chartres

VENTES A L'ENCAN

Vente par Hoffman & Marks

GRANDE VENTE, SANS RESERVE,
De casimirs, satinets, flanelles, indiennes, mousselines de laine, couvertures, &c, &c.,
Au No 12 de la rue de Chartres.
PAR HOFFMAN & MARKS,
S. S. ZELNICKER, encanteur,
Bureau rue de Chartres 12.

IL sera vendu, sans aucune réserve, LUNDI, 9 du courant, à dix heures du matin, au magasin No 12 de la rue de Chartres—

Le stock du dit magasin, comprenant : casimirs, satinets, flanelle rouge et flanelle blanche; mérinos français; popelines françaises; mousselines tout laine, écrus et en couleur; mouchoirs bl., indiennes à bandes ; hommes; chemises, foulards soie et foulards coton; couvertures Mosquito, Montréal, Gant et Stafford; Boutons; Sondage, &c.

1000 douzaines bonneterie assortis, anglaise et allemande.

—Et—

200 paires couvertures françaises 10/4, 11/4 et 12/4, 300 pièces coton et toile à moustiquaires; 300 douz. chemises blanches s et chemises assorties de voyage.
Le tout sans aucune réserve quelconque.
Conditions—à la vente. 3 oct

Vente par Hoffman & Marks.

Grande vente, sans réserve, de 300 caisses bottes, souliers et brodequins et 450 caisses cardes à coton et à laine, assorties.

PAR HOFFMAN & MARKS,
S. S. ZELNICKER, Encanteur.
Bureau rue de Chartres No 12.

IL sera vendu, mardi prochain, 10 du courant, à 10 heures du matin, à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 12—

300 caisses de bottes, souliers et brodequins fins et assortis, venant d'être reçus par les steamers United States et Mercury.

—Et à midi—

450 caisses cardes assorties, à coton et à laine, avec ou sans dos en bois et la plus grande partie de "Whittemore's", No 10s.
Le tout sans aucune réserve quelconque.
Conditions—à la vente. 3 oct

Châles en mérinos noir, en couleur ou facturé.
—Aussi—
Draps, Casimirs, Mérinos en couleur, Flanelles.
PAR GABRIEL LEAUMONT.
Salle d'encan, 69, Chartres.

LUNDI, 9 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—
Un grand assortiment de châles mérinos noir, écrus, soie et laine.
—Aussi—
4 balles flanelles rouges, draps casimirs, mérinos en couleur, cotons blancs, toiles d'Irlande, &c.
Conditions à la vente. 3 oct

Beaux meubles de salon, tapisserie Beauvais et beaux meubles en bois noir, de chambre à coucher—Vente à l'encan.
PAR MONTGOMERY & BROS,
E. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, mardi, 17 octobre, à 11 heures, dans l'ancienne salle d'encan, au No 87 de la rue du Camp, au premier, où les meubles ont été transportés—De beaux meubles de salon, dorés et couverts d'une tapisserie Beauvais, style Louis XV—12 pièces et 2 jeux rideaux Beauvais et corniches allant avec les meubles de salon.

De beaux meubles de chambre à coucher, en bois noir, à pieces faits sur commande par Maison de Paris, avec deux jeux de rideaux brocatelle avec corniches allant avec les meubles.

On peut voir les meubles à l'endroit de la vente.
La vente sera péremptoire et aux conditions pour à l'amiable.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis 3 oct

Grocerie.—Grocerie.
Meubles, Bijoux et Mercerie,
PAR RENE GUTIERREZ, encanteur,
Bureau No 94, rue de Chartres.

LUNDI, 9 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu au coin des rues Orléans et Johnson—
Le fonds de la grocerie ainsi que les ustensiles; un lot de MEUBLES et un lot de bois de chauffage ; un lot de MERCERIE, &c.
3oct

VACHERIE.
Vente pour cause de liquidation.
PAR S. GUIMAULT, encanteur,
Bureau, Esc. Bienville et Passage de la Bourse

Il sera vendu, jeudi 12 octobre 1865, à 11 heures du matin, rue Dumaine près de la machine à défricher, chez M. Jean Debiaton—La vacherie de M. Auguste Guillot qui se retire des affaires, consistant en—
24 belles vaches laitières, dont beaucoup avec veau et les autres au moment de vêler,
1 bon cheval,
1 taureau,
1 charrette à lait,
4 [illegible] à provisions, bidons, baquets, etc.
La clientèle fournira 3 [illegible] par jour [illegible] que donne les vaches.
Conditions—Jusqu'à $20 comptant, de $20 à $50, 3 mois; de $50 à $300, 6 mois, en endossant au-dessus de $300, un crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur. 7oct

Succession de Mme veuve Fanny Crouch.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 26,078.

PAR NELLIGAN & VON ZINKEN,
JAMES NELLIGAN, encanteur.
Bureau, rue Carondelet No 46.

EN vertu de et conformément à un ordre de l'honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 3 octobre 1865, il sera vendu à l'enchère publique, samedi 14 du courant, à 10 heures du matin, au No 86 de la rue Gravier, entre Poydras—
Le contenu de ladite maison, meubles de toute sorte, comprenant : armoires, bureaux, lits de [illegible], tables, chaises, glaces, buffets, rideaux, matelas, linge, lampes, gravures, tapis fins, &c. &c.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 5 oct—8 14

CHANGEMENT DE LOCAL.

M. J. P. SOISSLAU, encanteur, a transporté son magasin des Nos 27 à 29 de la rue des Magasins, coin Gravier, au vaste édifice No 31 de la rue Gravier, entre les rues Tchoupitoulas et Nlle Levée. Il sollicite le même appui qui lui est accordé par ses amis et le public.
3oct—6

LA société qui avait été établie entre les sieurs A. STURZENEGGER & CH. G. TEICHERT, sous le nom d'A. STURZENEGGER & Co, est dissoute par le décès de M. C. G. Teichert, et M. A. Sturzenegger a été chargé de sa liquidation.
Nlle Orléans, 22 septembre 1865.
Widow C. G. TEICHERT.
A. STURZENEGGER,
2sep—1m 64, rue de la Douane.

Ongles rentrés, cors, oignons, durillons, engles déformés, gonflement des articulations et toutes les maladies du pied guéris par le Dr S. M. BARNETT, chirurgien-pédicure, 19 rue Baronne, près Canal. Il est recommandé par les médecins et chirurgiens de la ville. 16 sep—

F. DOLHONDE. J. D. COBB.

F. DOLHONDE & Co, FACTEURS DE COTON, Marchands COMMISSIONNAIRES ET EXPEDITEURS No 27, rue Natchez Nlle-Orléans, Lne.	COBB, DOLHONDE & Co, Marchands COMMISSIONNAIRES ET EXPEDITEURS, No 7, North Second entre Chesnut et Market, St-Louis.

Ils sollicitent les ordres pour l'achat ou la vente du coton, du sucre, de la mélasse, du café, des comestibles, des produits de l'Ouest, des fournitures de marine, de la quincaillerie et de la toile d'emballage, &c. Ils les remplissent avec la plus grande exactitude. 3sep—1m

Fabrique de glace de la Louisiane
Au coin des rues Tchoupitoulas et Orange.

DES livres de souscription au capital d'une Compagnie pour la fabrication de la GLACE, à la Nouvelle Orléans et en Louisiane, sont maintenant ouverts aux bureaux de :
MM A. Rochereau & Co, rue St. Louis, Nos 16 et 18.
A la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans, rue du Canal, No 111.
Au bureau de MM. Pike, Lapeyre & Brothers, rue du Camp.
Au bureau de M. Alex. Harris, rue Carondelet.
Au bureau de George W. West, rue Perdido, No 32, où les personnes qui désirent visiter l'établissement pourront obtenir une circulaire qui leur donnera droit à l'entrée.
5sept—1m HENSLEE, LABARRE & CO.

DROGUES, MEDICAMENTS
PEINTURES, HUILES, &c.

GUSACHS & OGDEN,
Encoignure Royale et St-Philippe,
IMPORTATEURS
ET MARCHANDS EN GROS
DE
Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, &c.

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus,
AINSI QUE
Tous articles pour TEINTURIERS,
DISTILLATEURS,
PARFUMEURS,
PEINTRES, &c. &c.
Aussi—INDIGO Guatemala, et BOUCHONS de tous genres, grandeurs et qualités.
juillet—

MASSEY, COLLINS & CO.
NOUVEAU DRAUGHT ALE
XX
DE PHILADELPHIE

C'est la meilleure ALE nouvelle qu'il y ait sur le marché, il en est reçu par chaque arrivage de Philadelphie et de New York.

Les consignés en vendent par baril, demi baril et en bouteilles, aux marchands, aux hôtels, à vapeurs, aux familles, aux hôtels et aux familles.

En magasin et à vendre par
J. A. BLAFFER & Co
SEULS AGENTS,
(Successeurs de Wm Massey)
Rue Bienville, Nos 18 et 20, et rue de la Nlle Levée, No 32.
1er oct—1m

L. E. MARCHAND IMPRIMEUR,
201——RUE DE CHARTRES——201
Entre Conti et St-Louis.